

## L'ACTUALITE INTERNATIONALE

### INTERNATIONAL FEDERATION OF ACCOUNTANTS

#### **L'IFAC identifie les domaines clés de mise à jour des connaissances en matière de durabilité**

L'IFAC a publié une nouvelle étude qui présente quatre domaines clés dans lesquels les professionnels comptables doivent mettre à jour leurs connaissances pour répondre à la demande croissante d'informations de haute qualité sur le développement durable.

Intitulée « Outiller les professionnels comptables pour le développement durable : ce qui est nouveau et ce qui n'a pas changé », cette publication traite du rôle essentiel que jouent les professionnels comptables dans la production de données, de rapports et d'assurances fiables en matière de durabilité, ainsi que de l'importance de la formation pour s'assurer que les comptables professionnels sont en mesure de répondre aux besoins de la société.

Une grande partie de ce que font déjà les professionnels comptables est transférable à la durabilité. Cependant, de nouveaux sujets et défis exigent de nouvelles façons de penser et de travailler. L'étude vise aussi à aider les organisations comptables professionnelles à combler les écarts entre l'expertise technique connue et nécessaire, le sens des affaires, la compétence comportementale et l'éthique et les valeurs professionnelles.

Cette publication a été élaborée à la suite de recherches antérieures sur le développement durable et la formation dans le cadre des travaux de révision des Normes internationales en matière de formation et avec le soutien du Groupe international sur l'enseignement de la comptabilité de l'IFAC.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

IFAC – communiqués de presse – 10 avril 2024

### Conseil international des normes d'audit (IAASB)

#### **L'IAASB publie sa stratégie et son plan de travail 2024 - 2027**

L'IAASB a publié sa stratégie et son plan de travail approuvés, qui visent à améliorer la cohérence et la qualité des normes d'audit et de certification à l'échelle mondiale. Intitulé « Accroître la confiance dans l'audit et la certification : la stratégie et le plan de travail de l'IAASB pour 2024-2027 », le document reflète le rôle essentiel de l'audit et de la certification dans la promotion de la confiance dans les économies du monde.

Tom Seidenstein, président de l'IAASB, a ainsi déclaré que « les professionnels de l'audit et de la certification renforcent la confiance dans les marchés et contribuent à une allocation efficace et durable des ressources. C'est pourquoi l'IAASB s'engage à élaborer des normes pertinentes et de haute qualité dans le cadre d'une procédure régulière rigoureuse et transparente ».

Les principaux points de la stratégie 2024 – 2027 sont les suivants :

- ✓ Mener à bien les projets prioritaires d’audit et de certification, en mettant l’accent sur la fraude, la continuité de l’exploitation et l’assurance de la durabilité.
- ✓ Lancer de nouvelles initiatives et de nouveaux projets, notamment en mettant l’accent sur le soutien à l’adoption et à la mise en œuvre d’une norme globale pour les missions d’assurance du développement durable, l’établissement d’une position technologique de l’IAASB et la réalisation d’examen post-mise en œuvre, ainsi que l’établissement de normes concernant, entre autres, les éléments probants et la réponse aux risques, l’importance relative et les examens de l’information financière intermédiaire.
- ✓ Collaborer avec les parties prenantes officielles de l’écosystème de l’information externe, y compris l’International Ethics Standards Board for Accountants (IESBA), les organismes de réglementation et les normalisateurs, ainsi qu’avec d’autres parties prenantes.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

IAASB - Communiqué de presse – 11 avril 2024

## Conseil international des normes de déontologie (IESBA)

### L’IESBA publie sa stratégie et son plan de travail 2024 - 2027

L’IESBA publie sa stratégie et son plan de travail pour la période 2024 - 2027, sous l’intitulé *Vers un avenir plus durable : faire progresser la centralité de l’éthique*.

L’IESBA souhaite « placer l’éthique au centre de chaque jugement et de chaque décision d’affaires » car « c’est le moyen le plus sûr de gagner, de restaurer et de renforcer la confiance du public dans tout ce qu’une organisation fait. ». Gabriela Figueiredo Dias, présidente de l’IESBA, ajoute que « le paysage extérieur continue d’évoluer, présentant de nouvelles dynamiques et de nouveaux défis, mais un bon comportement éthique agit comme une constante au milieu de l’incertitude. C’est une question d’intégrité, de comportements attendus et d’état d’esprit, et de prendre la bonne décision. »

L’IESBA a identifié deux domaines stratégiques hautement prioritaires, à savoir :

- ✓ La culture et la gouvernance des cabinets comptables, qui visent à identifier les mesures que l’IESBA pourrait prendre à l’intérieur ou à l’extérieur du Code pour répondre aux cas persistants et très médiatisés de comportement contraire à l’éthique dans les cabinets comptables.
- ✓ Explorer la possibilité d’étendre l’impact du Code au-delà de la profession comptable à un plus large éventail de personnes qui effectuent un travail similaire à celui des professionnels comptables, en s’appuyant sur son projet actuel d’élaboration de normes d’éthique s’appliquant à tous les praticiens de l’assurance durable ; il s’agira d’un nouvel axe de travail visant à explorer l’élargissement de la portée et de l’applicabilité du Code au-delà des professionnels comptables à tous les préparateurs d’information sur le développement durable.

Par ailleurs, les points suivants seront étudiés :

- ✓ De nouvelles initiatives visant à explorer les considérations éthiques liées à l’évolution du rôle des directeurs financiers et des autres professionnels comptables chevronnés dans les entreprises, ainsi que les considérations d’indépendance liées aux relations d’affaires entre les cabinets et leurs clients d’audit.

- ✓ Un engagement à mener une série d'exams post-mise en œuvre pour des normes éthiques importantes, y compris l'indépendance, que l'IESBA a publiées au cours des dernières années.
- ✓ La surveillance continue de l'évolution rapide des transformations technologiques et de leur incidence sur les activités et les services professionnels fournis par les professionnels comptables et d'autres intervenants, en vue de déterminer la nécessité d'autres mesures normatives ou autres que l'IESBA pourrait prendre dans l'intérêt général.
- ✓ Un engagement à assurer une coordination étroite avec l'IAASB et à favoriser des relations de collaboration avec d'autres normalisateurs afin d'assurer l'interopérabilité des normes.

Le plan de travail de l'IESBA est l'aboutissement d'une évaluation minutieuse de l'évolution du marché et de l'examen des commentaires des parties prenantes dans le cadre de consultations de l'IESBA sur une période de deux ans.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

### **L'IESBA lance les premières normes mondiales d'éthique en matière de planification fiscale**

L'IESBA a annoncé aujourd'hui le lancement de la première série complète de [normes mondiales sur les considérations éthiques en matière de planification fiscale et de services connexes](#), incorporées dans le Code de déontologie de l'IESBA.

Ces normes établissent un cadre clair de comportements attendus et de dispositions en matière d'éthique à l'intention de tous les professionnels comptables, et répondent aux préoccupations d'intérêt général concernant l'évitement fiscal et le rôle joué par les consultants à la lumière des révélations des dernières années, telles que les Paradise et les Pandora Papers.

S'éloignant d'une approche purement mécanique et légaliste, l'objectif des normes est de fournir un cadre fondé sur des principes et un référentiel éthique mondial applicable aux services et activités de planification fiscale. Cela permettra d'établir un point de référence uniforme pour tous les professionnels comptables, ainsi que pour les conseillers fiscaux qui sont fortement encouragés à utiliser les normes, lorsqu'ils traitent de planification fiscale, afin de s'assurer que l'intérêt général est dûment pris en compte ainsi que les conséquences potentielles sur la réputation, le commerce et l'économie en général pour leurs clients ou les organisations qui les emploient.

Pascal Saint-Amans, ancien Directeur du Centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE, a déclaré : « Je félicite l'IESBA pour le lancement des premières normes d'éthique au monde en matière de planification fiscale, qui, j'en suis sûr, catalyseront un changement indispensable dans les mentalités et les comportements. À mesure que l'attention du public s'intensifie, l'évitement fiscal devient moins toléré. L'éthique est un principe central d'un bon comportement et de conseils fiscaux et le travail de l'IESBA dans ce domaine suscite non seulement un débat important sur le sujet, mais est également essentiel pour rétablir la confiance du public de manière plus générale.

Ces nouvelles normes visent à compléter et à renforcer la pertinence du code existant de l'IESBA portant sur la planification fiscale et les services connexes. Les normes entreront en vigueur le 1er juillet 2025.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

*IESBA - Communiqués de presse – 11 et 15 avril 2024*

### La CAPA met en ligne sa Newsletter d'avril 2024

Dans sa Newsletter d'avril, la CAPA évoque notamment un article, publié pour la première fois sur le *Portail du savoir* de l'IFAC le 20 mars 2024, qui aborde les problèmes de recrutement et de rétention des talents auxquels fait face la profession comptable dans le monde.

En tant qu'organisme comptable régional, la CAPA a relevé le défi d'identifier les moyens d'inverser la tendance inquiétante à la baisse de l'attractivité de la profession. Lors d'une assemblée de ses membres au Sri Lanka, en octobre 2023, la CAPA a organisé, pour discuter de ce sujet, un forum auquel s'est associé l'IFAC dont la présidente, Mme Asmâa Resmouki, a fait de l'attractivité une priorité. L'IFAC souligne notamment la nécessité de mieux « faire connaître » le professionnel comptable qui, à l'heure actuelle, est souvent présenté sous un jour ennuyeux ou négatif. Pour changer les perceptions, la profession doit créer de nouveaux récits et adopter les médias sociaux utilisés par les jeunes générations pour promouvoir une image qui reflète la réalité et qui est attrayante, notamment en termes de mobilité.

Suite à ce forum, qui avait donné lieu à des échanges sur les solutions possibles pour remédier à la baisse des effectifs comptables, la CAPA a choisi de travailler sur l'accessibilité à la profession pour les diplômés non comptables. Les diplômés en finance peuvent avoir des éléments de programme communs avec l'enseignement de la comptabilité, ce qui leur permet de s'adapter. Les diplômés d'autres disciplines, comme la durabilité ou les sciences sociales, peuvent également être compatibles avec l'évolution des besoins de la profession comptable, avec des programmes de conversion ou de transition ad hoc.

La CAPA s'est également intéressée à l'intégration des « Techniciens comptables (AT) » via un programme d'assistance créant une voie d'entrée alternative dans la profession, en offrant des possibilités d'accès aux jeunes qui quittent l'école et qui ne poursuivent pas d'études universitaires.

Les Organisations comptables professionnelles sont les mieux placées pour trouver des idées et partager des exemples de réussite dans ce domaine, afin que des initiatives similaires puissent être envisagées et, le cas échéant, reproduites par d'autres, et assurer ainsi un avenir dynamique à cette profession très mondiale.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

CAPA - Communiqué de presse – 9 avril 2024

## L'ACTUALITE EUROPEENNE

### COMMISSION EUROPEENNE

#### La Commission Européenne veut accompagner les entreprises dans l'application des ESRS

Le 16 mai prochain, la Commission européenne organise un événement hybride, à Bruxelles et en ligne, intitulé « Soutenir les entreprises dans l'application des normes européennes d'information sur le développement durable (ESRS) ». L'évènement prendra la forme d'un *dialogue d'experts* et réunira des experts et des praticiens des États membres, des associations professionnelles et commerciales, des entreprises, des cabinets de conseil, des auditeurs et d'autres parties prenantes. Son objectif est de présenter les initiatives en cours et de discuter d'autres mécanismes pouvant être mis en place pour soutenir les entreprises qui appliquent les nouvelles normes de reporting. Des initiatives de soutien efficaces et bien

ciblées, développées aux niveaux européen, national et même régional et local, peuvent en effet contribuer à réduire les coûts et les charges pour les entreprises. En plus d'aider les entreprises dans le cadre de la CSRD, ces initiatives de soutien pourraient également bénéficier aux PME qui ne sont pas confrontées à des obligations légales de déclaration, mais qui sont néanmoins confrontées à une augmentation de la demande d'informations sur le développement durable en raison de « l'effet de ruissellement ».

La Commission Européenne invite les entreprises et les parties prenantes intéressées à s'inscrire à cet événement avant le 9 mai.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

*Commission Européenne – Finance Newsletter – 8 avril 2024*

### **La Commission Européenne organise un atelier technique sur le financement de la transition vers une économie climatiquement neutre**

La Commission européenne et la plateforme de l'UE sur la finance durable organiseront le 22 avril 2024 un événement hybride, à Bruxelles et en ligne, sur le financement de la transition vers une économie climatiquement neutre, qui couvrira les sujets suivants :

- Adoption du cadre de l'UE en matière de finance durable et de la taxonomie de l'UE
- Travaux en cours de la plateforme de l'UE sur la finance durable, y compris sur le suivi des flux de capitaux vers les investissements durables
- Évolution du financement et de la planification de la transition

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

*Commission Européenne – Finance Newsletter – 18 avril 2024*

## **ACCOUNTANCY EUROPE**

### **ACE publie sa Newsletter consacrée aux PME datée d'avril**

Le SME Update d'avril aborde notamment les points suivants :

- ✓ Les ministres des Finances de l'UE plaident en faveur d'un régime volontaire d'IFRS pour les PME.
- ✓ La commission du marché intérieur (IMCO) du Parlement européen a voté sa position sur le règlement sur les retards de paiement (LPR) avec les principaux changements suivants : des mesures pour améliorer les pratiques de paiement des autorités publiques ; la reconnaissance que la facturation électronique permet aux vendeurs d'avoir la preuve de la date de réception de la facture par le client, déclenchant ainsi le délai de 30 jours ; la stipulation qu'en cas de doute sur la date exacte de réception de la facture, le délai de paiement ne doit pas dépasser 30 jours calendaires à compter de la date de réception des biens ou services ; l'ajout de délais précis pour que l'autorité chargée de l'application de la loi traite une demande de plainte et qu'elle ouvre, mène et conclue une enquête et la possibilité pour les plaignants d'introduire des réclamations auprès de l'autorité d'exécution de manière anonyme.  
En ce qui concerne les prochaines étapes, la plénière du Parlement européen devrait adopter la position finale du Parlement européen le 22 avril.
- ✓ Le Conseil parvient à un accord sur la directive sur le devoir de diligence des entreprises en matière de développement durable (CSDDD).

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

*ACE - Communiqué de presse – 15 avril 2024*

## EVENEMENTS ET CONFERENCES

**Webinaire organisé par la Commission Européenne :**

**Le 22 avril 2024, de 8h45 à 17h, pour discuter du financement de la transition vers une économie climatiquement neutre**

**Pour en savoir plus [cliquez ici](#)**